

Formation PVBAN (Permis de Vente de Boissons Alcooliques la Nuit)

La vente de boissons alcooliques à emporter pendant les heures nocturnes est soumise à une réglementation stricte visant à préserver l'ordre public et la santé publique. Depuis 2011, tout commerçant souhaitant vendre de l'alcool entre 22h et 8h doit



Nice, 6000

Formation Accessible PMR

Faisable en entreprise

Satisfaction
99%

Réussite
96%

Durée
7 Heures

Prix
Sur devis

Contenu de la formation

Contenu de la formation

Objectifs:

À l'issue de cette formation, vous serez capable de :

- Maîtriser le cadre juridique spécifique à la vente d'alcool nocturne
- Comprendre les enjeux de santé publique et de sécurité liés à cette activité
- Connaître les responsabilités civiles et pénales de l'exploitant
- Identifier les affichages et informations obligatoires
- Appliquer les règles de protection des mineurs et personnes vulnérables
- Intégrer les spécificités réglementaires locales à votre activité

Compétences acquises et applications professionnelles

Ce que vous saurez concrètement faire après cette formation

- Mettre en œuvre les procédures de vérification de l'âge des clients
- Appliquer correctement la réglementation sur la vente d'alcool nocturne
- Gérer les situations de conflit liées au refus de vente
- Installer les affichages obligatoires dans votre établissement
- Tenir à jour les registres et documents exigés par la réglementation
- Adapter votre activité aux arrêtés préfectoraux et municipaux locaux